

CSA-M 18 décembre 2024

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Nos premières pensées vont en direction des victimes, de leur famille et de la population mahoraise dans son ensemble, durement frappées par le cyclone Chido. La France qui a laissé Mayotte s'enfoncer dans la misère, négliger les infrastructures et préférer pourchasser les clandestins plutôt que leur offrir des conditions de logements dignes doit maintenant apporter toute l'aide nécessaire aux mahorais.

Les dégâts sont colossaux et la solidarité nationale doit très vite se mettre en place.

Le rôle du Ministère n'est-il pas de protéger le territoire et ses citoyens ?

Pour la **CGT**, c'est le sens même d'une Défense Nationale.

Même si nous savons aujourd'hui que des vols journaliers et un approvisionnement par voie maritime sont assurés, quel est l'état de réflexion du ministère sur l'envoi de forces et de bâtiments pour pallier aux infrastructures endommagées de l'île et plus particulièrement celles concernant le système de soin ?

Nous nous réunissons aujourd'hui dans un contexte politique particulièrement troublé, marqué par des tensions sociales croissantes et des réformes contestées. Ce climat instable pèse lourdement sur les agents publics, seuls garants du bon fonctionnement de notre État actuellement.

Depuis plus d'un an, les agents publics sont la cible de critiques acerbes, les qualifiant de privilégiés ou d'inefficaces. Ces attaques, relayées par certains médias, sapent la confiance du public dans ses services et démoralisent les agents dévoués à l'intérêt général.

Cette campagne de dévalorisation a conduit à une crise d'attractivité sans précédent dans la fonction publique. Même des médias économiques tels que *Les Échos*, peu réputés pour des positions sociales, soulignent cette situation préoccupante. Selon un rapport de France Stratégie, près de 15 % des postes offerts aux concours de la fonction publique d'État n'ont pas été pourvus en 2022, contre 5 % en 2018.

Les rémunérations des agents publics connaissent une baisse continue. Malgré des revalorisations ponctuelles, celles-ci ne compensent pas l'inflation galopante, entraînant une perte de pouvoir d'achat significative pour les fonctionnaires. Cette situation accentue le désintérêt pour les carrières publiques et démotive les agents en poste. Aujourd'hui le constat est non seulement un désintérêt pour la Fonction Publique, mais aussi, et c'est un fait nouveau, une hausse des démissions des agents expérimentés (+47%) avec un impact direct sur la qualité du service rendu et sur les conditions de travail des autres agents.

CSA-M 18 décembre 2024

Pour la **CGT**, les récentes propositions visant à durcir les règles d'indemnisation des arrêts maladie, notamment l'instauration de jours de carence supplémentaires, sont perçues comme une défiance envers les agents publics.

Ces mesures risquent d'aggraver les conditions de travail et de renforcer le mal-être au sein des équipes. De plus, elles touchent particulièrement les femmes, majoritaires dans la fonction publique, les rendant coupables d'être femmes, malades et fonctionnaires.

Depuis plusieurs décennies, nous assistons à un désengagement progressif de l'État dans des secteurs clés, entraînant une dégradation de l'accès et de la qualité des services publics. Cette tendance compromet le principe d'égalité républicaine et fragilise le lien social.

Les discours sur une prétendue "sur-administration" française occultent la réalité des besoins croissants de la population en matière de services publics. La réduction des effectifs et des moyens alloués aux administrations conduit à une surcharge de travail pour les agents et à une diminution de la qualité du service rendu.

Le récent rapport de la Cour des comptes souligne les limites et les effets pervers de la loi de Transformation de la Fonction Publique. Les objectifs affichés de modernisation et de simplification se heurtent à une mise en œuvre complexe, générant parfois davantage

de rigidités et d'incompréhensions parmi les agents.

Face à ces constats, il est urgent de réaffirmer notre soutien aux agents publics et de prendre des mesures concrètes pour restaurer l'attractivité et la dignité de la fonction publique. Cela passe par une revalorisation des carrières, une clarification des missions, une amélioration des conditions de travail et une reconnaissance sincère de l'engagement de ceux qui œuvrent quotidiennement au service de la nation.

Dans ce contexte, dans un ministère qui vante la famille à travers un Plan, lorsqu'il s'agit de la Protection Sociale Complémentaire, la notion de famille disparaît. Le coût pour les ayants-droits explose.

Le ministère aurait-il négocié les 50% de prise en charge sur le dos des familles et des retraités ?

La **CGT** continue de revendiquer une négociation tarifaire avec prise en charge de l'employeur pour l'ensemble des actifs, retraités et familles, la suppression du caractère obligatoire à la mutuelle du MinArm, la prise en charge des cotisations et la prise en charge par le ministère des enfants en situation de handicap.

Nous vous remercions de votre attention.